



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



Monsieur le Président, Madame la Présidente

Nice le 24 septembre 2024

Nous vous rappelons que les assises du **73<sup>ème</sup> Congrès Départemental des Alpes Maritimes FFPJP** se tiendront le **samedi 16 novembre 2024 à partir de 14h au C.D.A.M - boulodrome Henri Bernard à Nice.**

Les président(e)s élu(e)s par vos AG seront amené(e)s à voter ceux et celles qui vous dirigeront localement pendant les 4 prochaines années (2025-2028).

Nous aurons l'honneur de recevoir Monsieur Michel LEBOT président de la FFPJP.

Les clubs devront obligatoirement être représentés par le président en exercice ou à défaut par un membre du bureau directeur du club qui devra être muni de *l'imprimé procuration interne (partie blanche)* dûment rempli et tamponné du cachet du club.

Ou se faire représenter par un autre club, à noter qu'un club ne peut représenter **qu'un seul autre** club affilié au C.D.A.M. *La procuration de club à club (partie rose)* devra sous peine de non recevabilité, être signée des deux Présidents (mandant et mandataire) et revêtue du cachet des deux clubs.

L'accueil sera assuré **à partir de 13h**, nous vous saurions gré d'émarger au plus tôt de votre arrivée pour nous permettre de débiter à l'horaire prévu.

Vous trouverez en PJ le Procès-Verbal du congrès 2023, ainsi que le formulaire de procurations. L'ordre du jour, le bilan financier de l'exercice 2024, le budget prévisionnel 2025 vous seront envoyés ultérieurement.

Vous pouvez nous envoyer par mail [cd06@petanque.fr](mailto:cd06@petanque.fr) que les questions que vous souhaitez nous voir aborder lors de ce Congrès.

Un cocktail sera servi vers les 18h.

En comptant sur votre participation effective, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, Cher(e) Ami(e), en nos sentiments les meilleurs.



Bernard Consonnove  
Président FFPJP-CD06